

THONON  
agglomération

- Annexes Sanitaires -  
  
- Volet Eaux Usées -  
- Commune de Nernier -

- Zones d'assainissement non collectif :**

  - Zone d'Assainissement Non Collectif (ANC)
  - Zone d'Assainissement Collectif Futur (AC futur)
- Divers :**

  - Contour Communal Etudié
  - Contour PLU (Zones U et AU)
  - Nouveaux bâtiments (ajout Nicot IC)
  - Batiments inexistant
  - Zones Humides (Inventaire Départemental)
  - Réseaux Hydrographique
- Zone d'assainissement collectif :**

  - Réseau structurant
  - Réseaux d'Eaux Usées Existant
  - Poste de Refoulement
  - Déversoir d'Orage

**Périmètre de protection des captages :**

- Immédiat
- Rapproché
- Eloigné

Sont considérés en zone d'assainissement collectif :

- les parcelles à l'intérieur du contour PLU non intégrées dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur).
- les bâtiments à l'extérieur du contour PLU non intégrés dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur). Information donnée à titre indicatif qui reste à confirmer pour les habitations les plus isolées.

Date : Novembre 2024  
Echelle : 1 / 3 000  
Fichier : Ex\_CCBC\_EU\_3.28  
Dessin : M.GHIGO

**NICOT** INGÉNIEURS CONSEILS  
Parc Alfa, 57 rue Gastode  
74500 ANNIVY - CHAMNIOD  
Tel: 04.50.24.00.01  
www.nicot-assainissement.com  
e-mail: contact@nicot-ic.com  
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

